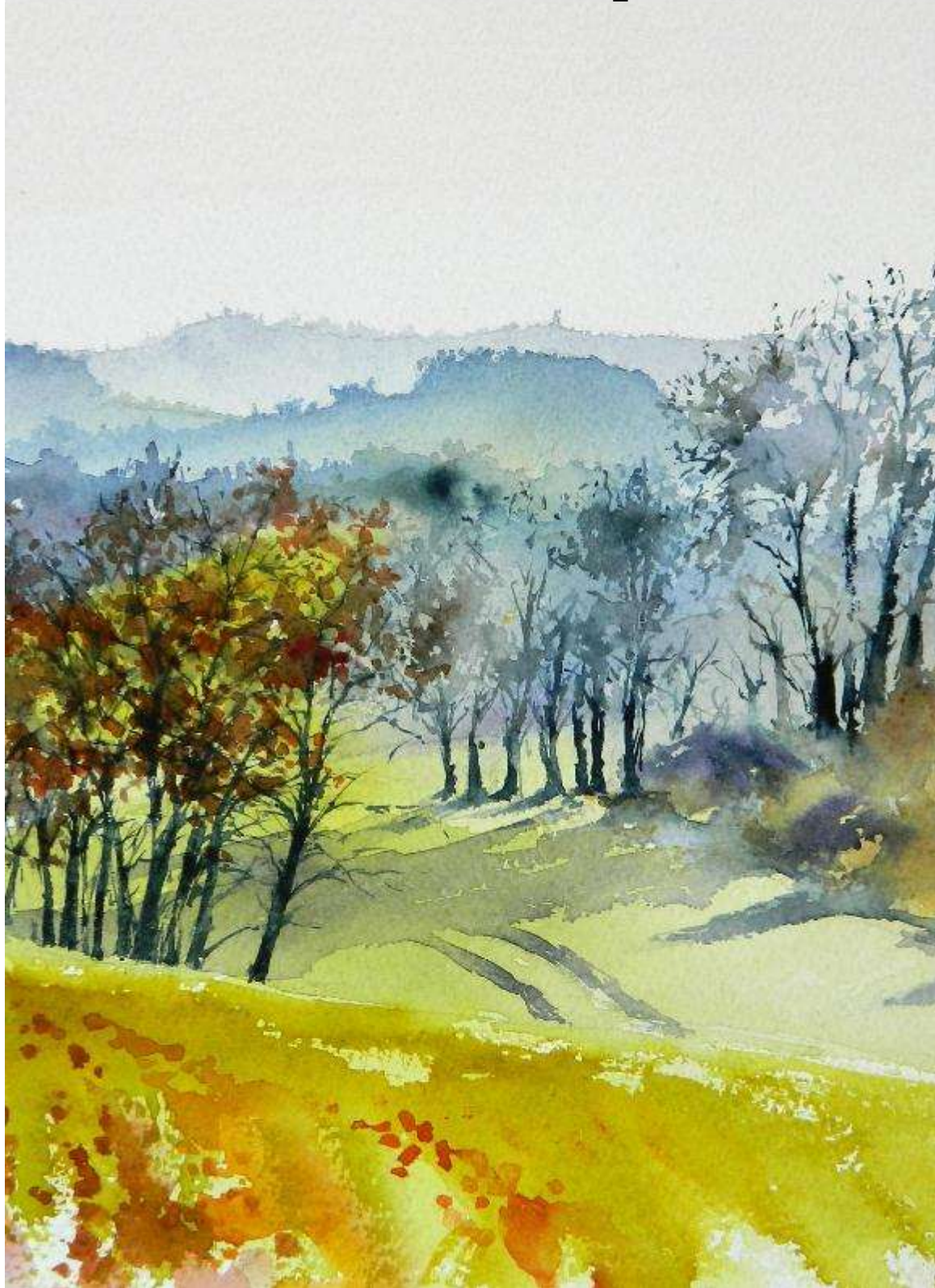


Saint-Jean-Poutge

Bulletin Municipal 2025



Les bois - SAINT-JEAN-POUTGE
Carole JOUBIN

www.armagnaquarelle.odexpo.com

Nous contacter : 150, Route de Bayonne
Tél : 05 62 64 62 76
Mail : mairie-st.jean.poutge@wanadoo.fr
Site internet : <https://www.saint-jean-poutge.fr>

SOMMAIRE

LE MOT du MAIRE

VIE COMMUNALE

✚ État Civil 2025	Page 4
✚ Finances Communales	
- Budget Général	Page 5
- Taxes locales 2025, Subventions et Tarifs divers	Page 6
✚ Travaux de voirie	Page 7
✚ Matinée citoyenne	Page 8
✚ Chantiers loisirs	Page 9
✚ École de SAINT-JEAN-POUTGE	Page 10
✚ Toboggan et cantine	Page 15
✚ Feu de la SAINT-JEAN et Fête de la musique	Page 16
✚ Randonnée	Page 17

HISTOIRE

✚ Cérémonie du 8 mai 2025	Page 18
✚ Cérémonie du 11 novembre 2025	Page 19
✚ Mot d'histoire : CASSAGNE, son histoire au fil des siècles	Page 20

VIE PRATIQUE

✚ Services et prestations	Page 24
✚ Lieux d'Hébergement de la commune/Taxis et ambulances/Services Sociaux	Page 25

VIE ASSOCIATIVE

✚ Marmaille	Page 26
✚ Club de Pétanque « Fanye »	Page 27
✚ St Jean Tennis Club	Page 28
✚ Club du 3ème Age « Les Genêts »	Page 29
✚ Amicale des Anciens Combattants de la commune de St-Jean-Poutge	Page 30
✚ Société de Chasse « La Diane » de St-Jean-Poutge	Page 31
✚ Comité des Fêtes	Page 32
✚ Les petites mains	Page 33
✚ Armagnaquarelle	Page 34
✚ La Poutgerie	Page 35

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

✚ Le point sur les élections	Page 39
------------------------------	---------

LE MOT DU MAIRE

C'est donc le dernier mot du maire de ce mandat – mandat de 6 ans mais qui aura pu paraître fort long, marqué par des crises à répétition, un contexte économique difficile et des restrictions budgétaires continues -.

Le 15 mars prochain, c'est une équipe partiellement renouvelée que nous présenterons à vos suffrages, mais toujours animée par la volonté de servir votre commune.

Le mode de scrutin va changer. Il s'agit d'un scrutin de liste. C'est-à-dire qu'il n'y aura plus de possibilité de panachage.

Un bulletin comportant un ou plusieurs noms barrés sera « nul ». Chaque liste de candidats devra être paritaire et complète.

Je voudrais remercier ici celles et ceux qui nous auront accompagné dans cette tâche de conseiller(e) municipal(e) et féliciter celles et ceux qui vont accepter de s'engager au service de notre commune.

Merci également à nos équipes -Mairie, APC, École pour leur dévouement et leur grande conscience professionnelle.

L'animation de la commune passe aussi par les associations, dont le dynamisme fait plaisir.

C'est ainsi que le 5 décembre, nous avons eu la grande satisfaction de mettre en place un nouveau bureau du Comité des fêtes, avec l'arrivée de nos jeunes motivés et plein d'énergie, autour de Joël, Sylvie, Chrystal, Clara, Mickaëlla et Juliette

Chacun d'entre vous pourra les accompagner en participant aux animations qui vous seront proposées, aux côtés des autres associations.

Le club du 3^{ème} âge « les genets », l'association de parents « Marmaille », le club de pétanque « Fanye », le tiers-lieu « La Poutgerie » et les associations qu'elle héberge, « Armagnaquarelle », l'atelier de couture « Les petites mains », l'amicale des anciens combattants et enfin : félicitations à Daniel ZADRO qui a accepté de prendre la présidence de la société de chasse « La Diane ».

Grand merci à tous.

Nous vous invitons à venir à la rencontre de chacun(e)s d'elles et eux à l'occasion de la cérémonie des Vœux, le Dimanche 18 Janvier 2026 – à partir de 11h45.

Dans l'attente du plaisir de vous y retrouver, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes :

Santé, bonheur et prospérité.



Bien dévouées salutations,
votre Maire.

Philippe LAFFORGUE

VIE COMMUNALE

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Emy SOUQUE le 05/08/2025
- Célia, Sophia CUBILLAS VIC le 04/11/2025



Unions :

- Élodie, Huguette MARINONI et Jean-Baptiste JORQUERA le 31/05/2025
- Mathilde, Cassilda VIC et Alex CUBILLAS FRANCISCO le 19/07/2025
- Audrey MOTHE et Sébastien, Jean, René, Joseph ANTHOINE le 18/10/2025



Décès :

Aux familles de :

- Guy, François, Roger SAMALENS le 19/01/2025
- Madeleine, Georgette THEULÉ, épouse PUJO, le 20/01/2025
- Gilbert BAÉZA le 28/01/2025
- Daniel, Marcel, Marcellin AUXENFANS-FROMENTIN le 24/02/2025
- Jean-Michel, Patrice VACCARO, le 29/08/2025



FINANCES COMMUNALES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Code	Libellé	Réalisé 2024	Total budget 2025
011	Charges à caractère général	72 845,34	72 680,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	86 028,95	88 163,93
65	Autres charges de gestion courante	110 679,42	112 238,00
66	Charges financières	4 721,76	16 481,56
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	0,00	15 906,47
023	Virement à la section d'investissement	0,00	17 100,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 675,56	15 675,56
Total général :		289 951,03	338 245,52

RECETTE DE FONCTIONNEMENT

Code	Libellé	Réalisé 2024	Total budget 2025
013	Atténuations de charges	1 098,76	0,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	32 704,42	46 160,00
73	Impôts et taxes	17 458,56	22 000,00
731	Impositions directes	118 851,00	128 485,90
74	Dotations et participations	88 367,75	90 406,00
75	Autres produits de gestion courante	35 903,73	45 127,32
76	Produits financiers	32,91	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00	6 066,30
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 600,20	0,00
Total général :		296 017,33	338 245,52

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Code	Libellé	Réalisé 2024	Total budget 2025
16	Emprunts et dettes assimilés	30 277,71	141 317,57
20	Immobilisations incorporelles	6 624,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 723,52	29 906,30
23	Immobilisations en cours	102 219,12	6 264,21
45	Comptabilité distincte rattachée	175 493,09	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 600,20	1 600,20
041	Opérations patrimoniales	70 840,60	0,00
Total général :		427 778,24	179 088,28

RECETTE D'INVESTISSEMENT

Code	Libellé	Réalisé 2024	Total budget 2025
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 446,85	23 448,31
13	Subventions d'investissement reçues	64 554,91	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	330 000,00	0,00
001	Excédent d'investissement reporté	57 524,53	121 264,21
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	17 100,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 675,56	17 275,76
041	Opérations patrimoniales	70 840,60	0,00
Total général :		549 042,45	179 088,28

✓ **TAXES DIRECTES LOCALES 2024**

TH : 14.70 %

TFB : 49.34 % (Commune et Département)

TFPNB : 103.49 %

✓ **SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX ASSOCIATIONS :**

Club du 3ème Age	160,00 €
Association des Maires du Gers	168,00 €
Société de Chasse de St-Jean-Poutge	350,00 €
Société de Pétanque de St-Jean-Poutge	160,00 €
Section locale des anciens combattants	100,00 €
Ecole de BIRAN	750,00 €

TOTAL 1 688,00 €

✓ **TARIFS DIVERS**

Utilisateurs de la Salle des Fêtes (caution de 160 € avec attestation assurance)

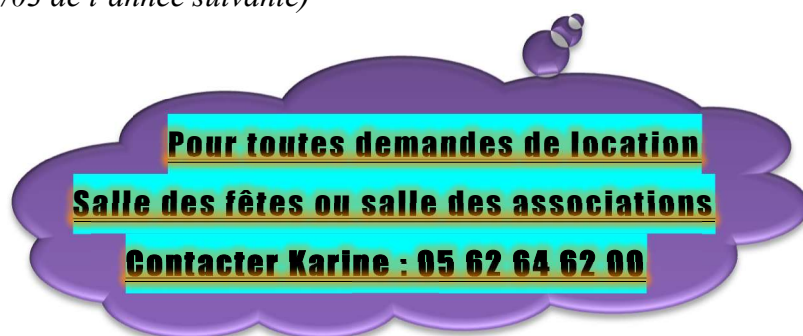
- Habitants de la commune : Sans Chauffage 45 € - Avec Chauffage 85 €
- Extérieurs de la commune : Sans Chauffage 200 € - Avec Chauffage 250 €
- Réunions publiques : Sans Chauffage 130 € - Avec Chauffage 180 €

Atelier : 250 € par saison (année scolaire)

Utilisateurs de la Maison des Associations (caution de 160 € avec attestation assurance)

- Habitants de la commune : Sans Chauffage 30 € - Avec Chauffage 60 €
- Extérieurs de la commune : Sans Chauffage 100 € - Avec Chauffage 150 €
- Réunions publiques : Sans Chauffage 60 € - Avec chauffage 120 €

(Période avec chauffage du 01/10 au 30/03 de l'année suivante)



Utilisateurs du dépositaire communal

Gratuit pendant 3 mois

1€/jour pour les deux mois suivants

160 €/mois à partir du 6^{ème} mois

Concessions cimetière :

50 € le mètre carré de terrain (concession cinquantenaire)

Concession case de columbarium :

1 000 € (Concession de 50 ans renouvelable)

Vacations funéraires :

20 € par autorisation délivrée

Taxe d'Aménagement (anciennement TLE) : 4 %

FEUX TRICOLORES



Efficacité des feux : ralentissement de la circulation sur la route de CONDOM

Merci aux riverains pour le bel entretien des abords



MATINÉE CITOYENNE : FLEURS DU PRINTEMPS



Merci à toutes et à tous pour
votre participation active et votre bonne
humeur !!



Au Printemps prochain pour une nouvelle journée de partage et d'embellissement du village !



CHANTIER LOISIR

Les jeunes ont repeint toutes les boiseries, portes, volets et murs intérieurs de la maison des associations de Saint Jean Poutge.





Toute l'équipe et les enfants de l'école maternelle vous souhaitent
une bonne année 2026

En cette année 2025, le nombre d'élèves scolarisés sur le RPI s'élève à 69 :

* **SAINT-JEAN-POUTGE** : 22

2 « très petite section », 9 « petite section », 11 « moyenne section »,

* **LE BROUILH-MONBERT** : 20

6 « grande section », 7 « CP », 7 « CE1 »

* **BIRAN** : 27

11 « CE2 », 7 « CM1 », 9 « CM2 »



C'est la rentrée.



Décorons les vitres de la classe.



Nous travaillons sur une poésie :

Je voulais

Je voulais dans mon cartable
Emporter un tas de sable
Un poisson, un ballon
un bateau et beaucoup d'eau.



Je voulais dans mon cartable
Emporter un tas de sable
Mon râteau et un seau
Une pelle, un peu de sel.

Ma maman m'a dit
C'est interdit
Et ton cartable
est trop petit.



Finalement dans mon cartable
J'ai mis un livre de fables
Des cahiers, un goûter
Un stylo, des ciseaux
Des crayons et mes chaussons.

Parmi toutes les activités...

Nous apprenons à faire du sel coloré pour remplir un petit pot
décoratif à ramener à la maison.



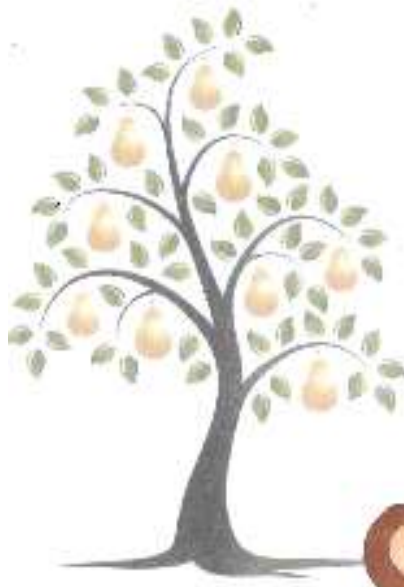
Nous jouons ensemble au bac à sable collectif.



Nous traçons des graphismes, nous dessinons, nous écrivons
notre prénom dans le bac à sable individuel.



OCTOBRE



Allons cueillir des poires avec Kimi.



C'est l'automne, nous ramassons des poires que nous goûtons et que nous étudions en classe.



La poire est un fruit juteux et sucré.

Elle a une forme allongée (ovale).

Elle pousse sur le poirier.

Nous observons la tige, la peau, la chair, les pépins, le trognon.



Nous apprenons et nous faisons une recette avec la poire.

Le gâteau aux poires



les ingrédients		le matériel	
huile	sucré	un fouet	un saladier
farine		une cuillère	un couteau
1 œuf	lait		un moule
2 poires	huile		
levure	sucré vanillé		
	sel		

1. Mélange la farine, le sel, le sucre vanillé, la levure, et le sucre.	2. Ajoute l'œuf, le lait et l'huile. Mélange avec le fouet.
3. Epluche et coupe les poires.	4. Verse la pâte et les poires dans le moule et fais cuire 30 min à four moyen.

Les vacances d'automne approchent...

Nous faisons un goûter spécial à la garderie.



Ce jour-là, nous pouvons venir à l'école, déguisés !!!



LES TOBOGGANS

Le nouveau toboggan vient d'arriver !



Youpi !!



Et l'éléphant a changé de pâturage 😊



LA CANTINE

MENU DE LA SEMAINE

LUNDI 1	mardi 2	Jeudi 4	VENDREDI 5
Potage maison	Salade de chou- fleur	Tarte au thon	Crêpe au fromage
Cordon bleu/ Petits pois	Chipolatas/ Lentilles cuisinées	Hachis parmentier	sauté de porc/ Carottes (champignons, Riz)
Fromage blanc sucré	Pâtisserie	Fruit de saison	Compote (pomme/fraise)

Marie-Jo régale tous les petits et grands inscrits à la cantine scolaire, toute l'année, avec des plats cuisinés de A à Z et le maximum de produits frais.



Feu de la SAINT-JEAN

Le traditionnel feu la SAINT-JEAN
a été allumé le vendredi 20 juin à la tombée de la nuit,
regroupant villageoises et villageois
pour un moment de rires et de partage.



FÊTE DE LA MUSIQUE à LA POUTGERIE



RANDONNÉE : 22 juin 2025



RANDONNÉE PÉDESTRE ST JEAN POUTGE

**DIMANCHE
22 juin 2025**

8h30 devant la salle des fêtes

Départ



A mi chemin
Casse croûte



Pour terminer

Repas champêtre

Inscription avant le :
mardi 17 juin



FOURNIER Laurent
06.88.90.23.65

DUCOQ Jean Pierre
006.80.48.63.66

La poste (9h-12h)
05.62.64.62.00

Randonneur avec repas	20,00 €
Randonneur sans repas	5,00 €
Enfant 8 à 12ans	8,00 €
Enfant -8ans	gratuit

Les personnes désirant participer qu'au repas sont les bienvenues !



**Rendez-vous mi-mai 2026 pour l'organisation et la
préparation de cet événement.**

Vous êtes attendu(e)s nombreu(ses)x !

HISTOIRE

CEREMONIE DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE 2025

8 MAI 2025

Dépôt de gerbe au monument aux morts de SAINT-JEAN-POUTGE et rassemblement à l'église avant le vin d'honneur offert à la salle des fêtes.



Mairie de Saint-Jean-Poutge
32190

Madame, Monsieur,

COMMÉMORATION DU 08 MAI 2025

La commémoration du 08 mai 2025 se déroulera dans les conditions suivantes :

- 10h30 : Rassemblement devant la mairie
- Départ pour le monument aux morts
- 10h45 : Cérémonie devant le monument (appel aux morts, lecture du message du ministre des anciens combattants)
- 11h00 : Cérémonie religieuse en l'église du village de SAINT-JEAN-POUTGE où nous rejoindrons les administré(e)s des communes de BIRAN et de LE BROUILH-MONBERT
- 11h45 : Réception à la salle des fêtes de SAINT-JEAN-POUTGE pour le vin de l'amitié

Un peu d'histoire...

Le saviez-vous ?

Le 22 avril 1915, un nuage mortel flotte dans l'air près d'Ypres, en Belgique.

C'est la première attaque au gaz de l'Histoire, lancée par les Allemands. Elle asphyxie d'un coup près de 5 000 soldats français.

Il s'agit de chlore, remplacé plus tard par du phosgène, encore plus mortel et vicieux puisqu'il tue plusieurs heures après avoir été inhalé par sa victime.

Ainsi, ce n'est qu'en juillet 1917 que le tristement célèbre gaz moutarde va entrer en scène, toujours à Ypres et toujours "testé" par l'armée allemande. Il dégage une odeur piquante - de la son nom de moutarde -, il est huileux et s'attaque à la peau. Les militaires, cyniques, le surnomment "le roi des gaz de combat".

Ces gaz ont provoqué la mort de 20 000 soldats dans d'atroces souffrances. Ils ont déclenché une telle terreur dans les tranchées qu'ils sont entrés à jamais dans la mémoire la plus noire du premier conflit mondial.

150, Route de BAYONNE
Contact : 05 62 64 62 76



11 NOVEMBRE 2025 :

*Merci à Ethan BRUMM,
qui a assumé avec rigueur et sérieux
son rôle de porte drapeau*



Mairie de Saint-Jean-Poutge
32190

Tél 05 62 64 62 76

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2025 A SAINT JEAN POUTGE

La cérémonie commémorative du 11 novembre se déroulera dans les conditions suivantes :

- Rassemblement des participants devant la mairie du village à **10h15**
- Départ vers le monument aux morts à **10h30**
- Dépôt de gerbe, lecture des noms des morts pour la patrie, lecture du message des anciens combattants et chant de la Marseillaise
- Cérémonie religieuse à BIRAN à **11h00**
- Invitation à l'apéritif offert par la commune de BIRAN à **12h00**

Les habitants de la commune, les enfants sont invités à ce moment de recueillement pour nos anciens morts pour la patrie et pour tous les militaires morts dans les conflits postérieurs et ceux plus récents.



1914 – Liège, une station de métro qui s'appelait Berlin

Comme le café liégeois, cette station de la ligne 13 n'avait rien de Belge. Il s'agissait juste, à peine la guerre déclenchée, de ne pas rendre hommage à l'ennemi juré. Appelée **Berlin** à sa création en 1911, la station a changé de nom avec sa rue, devenant **Liège**.

La ville était à l'été 1914 un grand symbole de résistance à l'invasisseur allemand : pendant onze jours, début août, Liège a été assiégée en tenant bon, avant de tomber. 1982 a marqué l'installation des 18 fresques de la station qui représentent la Belgique et ses paysages.

1915 – les femmes aux usines et des accidents dramatiques

Lougltemps cantonnée à l'unique image de l'homme allant au front, la Grande Guerre est aussi celle des femmes assurant toutes les tâches nécessaires à l'effort de guerre. À Paris, les **Munitionnettes** travaillaient quai de Javel, dans l'usine d'armement d'André Citroën.

Un engagement dont elles ne sortirent pas indemnes : le 20 octobre 1915, une usine dédiée à la fabrication de grenades explose accidentellement. 174 rue de Tolbiac, faisant 43 morts.

Environ 150 ouvriers y travaillaient, dont 80 femmes et jeunes filles, la plupart âgées de moins de 15 ans. Quelques-uns de ces fillettes sont parmi les victimes.

Les victimes sont enterrées au cimetière du Père Lachaise. Un autre drame industriel a cette fois-ci marqué la petite couronne : à **Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine)**, en juin 1917, une partie de l'usine **Renault** s'effondre, provoquant la mort de 25 ouvriers.



La maison de Cassagne, berceau local de la famille Brunet, s'élève sur la commune en limite de Vic et Caillavet. C'est un ancien petit château, une salle, qui dépendait de la seigneurie Saint-Jean-Poutge, fief des Monlezun de Saint-Lary puis par mariage des Pardaillan de Caumort. Elle existait en 1429 époque de Jeanne d'Arc ! (*Arch. dép. du 82, cote C 437*)

Son nom vient de l'occitan cassanha (chêne kermès) ou simplement d'un lieu entouré de chênes...

Au 17^{ième} siècle, la salle de Cassagne appartient à un **Blaise de Roques**, gendarme dans la compagnie du duc de Roquelaure sous Henri IV. Il la donne en dot à sa fille Catherine lors de son mariage en 1629 avec **Vital Du Mayne** ou **Dumaine**, sieur de Laplagne, fils de Georges Du Mayne seigneur de Pléhot.

Leur fils Antoine fondera la dynastie des Dumaine de Saint-Lannes bien connue à Vic.

En 1687, sa fille Anne, apporte Cassagne en dot à son mari Jean Dareix, membre d'une branche aisée des Dareix de Chambeau, seigneurs du château voisin de Broquens.

Pierre Lissagaray le tuilier
Début 18^{ième} siècle, un jeune Basque, **Pierre Lissagaray**, vient travailler à la tuilerie qui s'élevait rive gauche du ruisseau au bas de Cassagne, sur une parcelle qui porte encore le nom révélateur de «*la Téoulère*». Elle a disparu mais figure sur la carte Cassini et dans la mémoire d'Elie Aurensan, qui me l'avait indiqué.



Figure 1 Cassagne et sa tuilerie

Comme bien souvent, le jeune ouvrier épouse la fille de ses patrons, **Louise** (*Pascal Pallas, BSAG 2024 page 137*). Grâce à ce mariage, il acquiert un niveau social qui lui vaudra d'être inhumé dans l'église de Tabaux au pied même du confessionnal.

Le couple aura huit enfants, inscrits sur les registres de Tabaux et de Saint-Jean-Poutge. **Marie, Jean, Bernard et Jeanne** seront à l'origine de cinq familles gersoises : les **Lebbé, Lissagaray, Nux, Granier de Cassagnac et Armagnac** qui ont porté haut les couleurs de la Gascogne (*nous en parlerons*)

L'ainé, **Jean Lissagaray (1741-1812)**, tuilier comme son père, exerce à Jegun, à Roques puis devient agriculteur à Barbazan, la métairie de ses beaux-parents située en bordure de la route royale de Saint-Jean-Poutge à Vic. Favorable aux idées de la Révolution, il sera conseiller municipal à Vic Fezensac en 1791 et participera à un coup d'État Montagnard en 1793.

Sa fille **Marie-Jeanne (1769 -1843)**, mariée à Pléhaut le 26 brumaire an IV, avec **Bertrand Nux** cultivateur au Berné, donne la branche des Nux, un exemple remarquable d'ascenseur social. Elle décèdera au Cousin.

Sa petite fille **Anne, 1811-1876**), née à Terreblanque, célibataire, sera **Institutrice** à Saint-Jean-Poutge de 1846 à 1861 dans une école privée créée par des habitants aisés. Située à l'entrée de la rue de l'église, cette école accueillait les filles non admises dans l'école communale réservée aux garçons.

Bernard, le fils aîné de Jean Lissagaray, sera le premier maire de la commune de Pléhaut (1792-1794), pour mémoire, à cette époque le mandat de maire était limité à deux ans.

Le second, **Guillaume (1773-1827)**, épouse Bazille, fille du maire de Pléhaut, Joseph Grousselle, un agriculteur aisé de Guilhouté, à qui il succèdera de 1797 à 1813. En 1830, leur fille, épousera un autre maire de Pléhaut, Bertrand Agut, du Peyré, un descendant aisé d'une dynastie de meuniers de Herrebouc et du Mouliot

Vers 1757, **Jeanne**, (1736-1810), fille aînée de Pierre Lissagaray (le tuilier) épouse **Bernard Armagnac (1717-1814)**, venu de la paroisse d'Aux-Aussat.

Le 25 décembre 1761, peu avant minuit, naît un garçon qui, bien sûr s'appellera **Noël**. Une heure plus tard, naît une fille, peu viable qui, selon la coutume est ondoyée par sa grand-mère maternelle (*registre de Tabaux*). Pour loger leurs neuf enfants, tous inscrits sur le registre de Saint Pierre de Tabaux, le couple construit une nouvelle maison à la place du vieux manoir comme en témoigne la date de 1768 gravée sur le linteau d'une fenêtre nord. Royaliste modéré, **Noël Armagnac** prend place parmi les notables et devient maire de Saint-Jean-Poutge pendant la Révolution de 1795-à 1796.



Il retrouvera ce poste après la chute de Napoléon et le retour de la royauté en 1814.

Sur le tard, à 44 ans, le 30 brumaire an 14 (21 -11-1805), il épouse à Cazaubon, **Marie Dupuy** de 20 ans sa cadette (*AD 32 cote 3 E 156. 3 page 31*). Ils ont quatre enfants dont les deux aînés meurent prématurément.

On observe qu'à l'origine, Cassagne était situé sur la commune de Vic. Les trois premiers enfants, y voient le jour en 1806, 1809 et 1813 et, sont déclarés à Vic alors que le dernier, né en 1816, est inscrit à Saint-Jean-Poutge. Noël Armagnac, fraîchement élu a-t-il demandé ce rattachement de Cassagne à Saint-Jean-Poutge ? C'est possible.

Noël Armagnac aura à régler un conflit politico-religieux avec son homologue de Pléhaut. Depuis des temps immémoriaux, la paroisse de Pléhaut était desservie par le curé de Saint-Jean-Poutge. Or depuis plusieurs années, aucun curé n'était nommé, ce qui obligeait les paroissiens des deux communes à parcourir de longues distances pour les offices et les sacrements.

Le maire de Pléhaut, fervent royaliste, avait profité de la situation pour envoyer une pétition au diocèse et même au ministre de l'intérieur dans laquelle il insinuait que cette absence de prêtre sanctionnait le zèle révolutionnaire de Saint-Jean-Poutge. Il demandait en outre que Pléhaut, peuplé de « *bons chrétiens fidèles au roi* » devienne la paroisse principale à la place de Saint-Jean-Poutge.

Avec un grand sens politique, **Noël Armagnac** rétablit la situation à son avantage, conserva la position dominante de sa commune et construisit même un presbytère tout neuf.

Veuf de bonne heure, il exploite Cassagne avec de nombreux « domestiques » et y décède en 1847 à 87 ans. Son fils Jean-Louis lui succède tandis que le second, Damien, élu sergent-major de la garde nationale de Saint-Jean-Poutge, vit une existence de « rentier ».

Les Armagnac vendent Cassagne à un Jean Fournier qui s'y installe et embauche un maître valet et sa famille pour travailler la ferme. Onze personnes sont alors recensées à Cassagne vendu en 1869 à un Jean-Marie Gissot.

Ce Gissot décèdera en 1872 après une rixe à l'aiguillon avec son voisin Pouy, une affaire ponctuée par une inculpation, suivie d'une exhumation, d'une autopsie et conclue par un procès aux assises (*lire bulletin municipale de 2011*)

Vers 1874, **Jean-Pierre Brunet et son épouse Marie Lapeyre** venus du Marguillat à Bonas achètent



Cassagne état actuel

Cassagne aux héritiers Gissot, c'est une belle propriété pour l'époque : (20 ha sur Saint-Jean-Poutge, 5 ha sur Caillavet et quelques-unes sur Vic).

Leur fils **Prosper-Alexandre** marié en 1878 avec **Jeanne Meste**, la fille du boucher du village aura trois enfants ; Lucie en 1881, Anne en 1883 et Albert en 1889.

Le dernier, **Albert** marié avec Marie Arquié en 1921, aura trois enfants Jean en 1922, René en 1925 et Andrée en 1928. Rapidement, il quitte Cassagne pour devenir boucher au village comme son aïeul.

La maison restera inhabitée jusqu'aux années trente et l'arrivée du métayer Jean Aurensan et de sa famille. Après le départ des Aurensan, les **Albert Brunet** son fils **Jean** puis **Jean-Claude** exploiteront la propriété jusqu'à une date récente mais la maison sera rarement habitée



Après la guerre, la maison fut le témoin des retrouvailles des membres du Corps Franc Pommiès, réunis pour évoquer leurs souvenirs.

Cassagne est maintenant la propriété d'Yves Mellier qui a entrepris des travaux de restauration.

Guy MIQUEL

guy.miquel@free.fr

Pour mémoire :

*La dernière édition de l'excellent ouvrage de Guy sur notre commune
« Saint-Jean-Poutge en Gascogne » est disponible à l'APC au prix de 15.00 €*

VIE PRATIQUE

SERVICES ET PRESTATIONS

✓ AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h

05 62 64 62 00



✓ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

De 9h00 à 12h00 du lundi au samedi et le mercredi après-midi également

De nouveaux livres sont arrivés !!

✓ UN NOUVEAU CANTONNIER

Monsieur Joël FALIPPOU s'occupe des espaces verts, de la voirie et des stations d'épuration depuis juin 2025



Bienvenue dans l'équipe des agents de la commune !

✓ LIEUX D'HÉBERGEMENT DE LA COMMUNE : CHAMBRES D'HÔTE - GÎTES

-Mme MASSAROTTO	Les Abelias	06 85 02 69 08
- M. DUCOQ / M. MARSAN	"Mobilhome"	06 80 48 63 66
- M. VROOM	L'amirauté	06 17 51 65 56
- M. PEYRAT	Hôtel -restaurant "Le Chaudron"	05 62 64 69 25
- Mme et M. CANO	Chartreuse de Dané	06 22 75 29 46
- M. MILLINGTON	Château de PLÉHAUT	(+44) 7902124746
-Mme MARTIN	Tempsôt	07 67 11 90 10
-M. NOLD	La demeure des fleurs	06 95 71 50 83

✓ TAXIS

- Gascogne Taxi - Tel: 06 11 59 69 24
Adresse: Poumaret - 32350 Biran
- Sébastien Petit Taxi - Tel: 06 88 26 51 17
Adresse: 1 Rue Du Plaet - 32360 Jegun
- Soubiron Corinne - Tel: 05 62 68 14 00
Adresse: Centre Commercial - 32410
Castéra-Verduzan
- Bruno Taxi - Tel: 06 75 08 94 71
Adresse: Chemin De Lagors - 32000 Auch

✓ AMBULANCES

- Ambulance Pezzo – Tél : 05 62 06 53 12
35 Av. Edmond Berges
VIC-FEZENSAC
- Soubiron Corinne – Tél : 05 62 06 52 44
Av. de l'Europe
VIC-FEZENSAC

✓ SERVICES SOCIAUX

- Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) : est le lieu d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement des personnes âgées de plus de 60 ans, des personnes en situation de handicap et des aidants. C'est un service du Conseil départemental du Gers qui peut vous recevoir sur leurs lieux de permanence ou se déplacer à votre domicile.

Contacts : 05 62 67 42 92 ou 05 62 67 40 93

Mail : clic-auch@gers.fr

- Assistante sociale de secteur à Jegun

Prendre rendez-vous au préalable au 05 62 64 54 62 - de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

VIE ASSOCIATIVE

Association Marmaille

LOTOS 2025

JANVIER

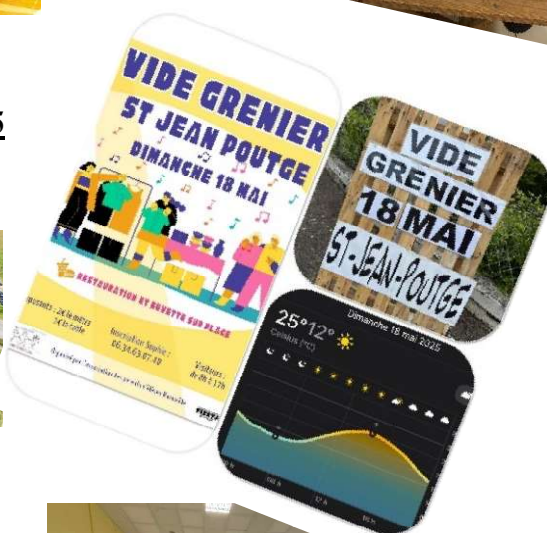


DÉCEMBRE

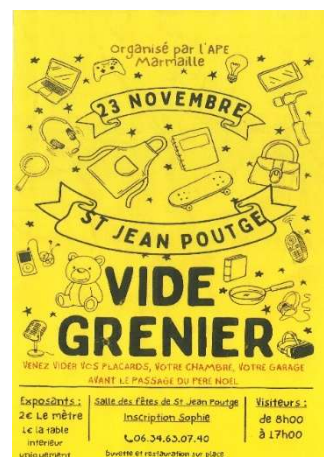


VIDES – GRENIER 2025

MAI



NOVEMBRE



A.P.E MARMAILLE

Club de Pétanque « Fanye »

Saison 2025 est terminée et elle reprendra dès le 11 janvier 2026 avec la nouvelle organisation de la fédération.

Nouvelles directives à mettre en œuvre qui risquent d'impacter des clubs.

Sur le plan sportif, le club a participé aux divers championnats du GERS.

Au championnat des clubs vétérans 1 équipe était engagée et se maintient en troisième division en perdant en 1/8 finale.

Au championnat des clubs séniors 1 équipe était engagée et reste en cinquième division finissant quatrième, à une place de la qualification.

5 concours départementaux dont 1 annulé cause canicule :

190 équipes soit une moyenne de 48 par concours.

Le club a reçu le championnat départemental du GERS TT en collaboration avec le club de VIC FEZENSAC.

Le club a organisé 2 journées championnats séniors avec restauration gérée par ALAIN.

Avec la collaboration des membres du conseil municipal, membres du comité, nous avons organisé le repas de la rando.

Félicitations à GIGI et SYLVIE récompensées du diplôme d'honneur de la fédération française de pétanque à l'occasion de l'assemblée générale du comité.

Félicitations à notre doyenne LYDIE pour sa fidélité au club depuis sa création en 1983.

Un grand merci à ALAIN

Merci à Monsieur le maire pour sa confiance.

Merci à la municipalité, au secrétariat de mairie, au cantonnier.

Merci aux bénévoles qui œuvrent à la bonne marche du club

Une pensée aux personnes qui nous ont quittées.

A toi GUITOU, tu nous manques.

Le club et moi-même vous présentons nos vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année 2026.

Le Président,
Gilles LORT





Chers et chères passionné(e)s de TENNIS,

La Mairie transfère la logistique du terrain de tennis, un grand merci à Louis pour toutes les années au « service » du club de la Commune.

Dorénavant, vous devrez contacter le Comité des Fêtes pour réserver et récupérer les clés.

Bons matchs et une belle année



CLUB DU 3^{ème} AGE « LES GENÊTS »

Le club des « Genêts » a tenu son Assemblée Générale le 02 Février 2025 pour l'exercice 2024 présidée par Mme PALANQUE Hélène et en présence de Mr le Maire LAFFORGUE Philippe, vice Président du club.

Nous avons à déplorer les décès de Marie Claude ANDRIEU, Huguette DUCOUSSO en février et Rémy LESCURE en juillet 2025

Dans le rapport moral la Présidente a présenté les activités du club.

Le repas le jour de l'assemblée au coustEAU à St Lary

La sortie à Pamiers le 15 Avril pour la visite de la ville, du musée et le cabaret, repas et spectacle.

Le 17 juin visite de Castelmoron et le port, déjeuner sur le bateau avec franchissement d'une écluse puis visite des jardins Latour-Marliac.

Le 12 Septembre nous nous sommes réunis autour d'une table à Castéra Verduzan en remplacement de la sortie de 2 jours que nous n'avons pas réalisé.

Les rendez vous pour la belote et autre sont le mardi après -midi de la semaine impair
Le bilan financier présenté par le trésorier est toujours stable.

L'Assemblée Générale pour l'exercice 2025 sera le 01 Février 2026 dans la salle des associations.

Merci à Mr le Maire et son Conseil Municipal pour la subvention.

Les membres du club vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026 et surtout bonne santé.

Photo du 15 juin 2017



Nous arrivons au terme de cette année 2025 qui pour beaucoup d'entre nous a été difficile. La situation politique n'en finit pas de se détériorer.

La situation extrêmement tendue que l'on subit chaque jour l'insécurité grandissante, les rumeurs de conflit avec la Russie font de cette année écoulée une année sombre. Peut-on envisager une amélioration pour 2026 ? Il faut l'espérer même si nos politiques ne font rien (ou presque) pour notre vie quotidienne.

Ceci-dit, le 11 novembre nous a permis de nous retrouver autour du monument aux morts et d'honorer tous nos disparus. La présence de nombreux enfants et le nouveau porte drapeau sont d'un très grand réconfort. Merci aux parents et à la directrice de l'école.

Renseignements administratifs (rappel) :

Les titres, énumérés par le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre sont délivrés sous certaines conditions et sont, le plus souvent, matérialisés par une carte. Ils marquent la reconnaissance de la nation envers ceux qui ont combattu ou souffert en temps de guerre.

De façon générale, sauf exception, la règle de base pour l'attribution d'un titre est une durée d'exposition ou de participation de 90 jours à l'événement qui ouvre droit au titre en question :

Cartes et titres de combattant

Carte du combattant : www.onac-vg.fr/demarches ,titre de reconnaissance de la Nation (TRN) : www.onac-vg.fr/demarches ,Services effectués en Algérie du 3 juillet 1962 au 1er juillet 1964 : <https://www.onac-vg.fr/demarches> .

La retraite du combattant est servie en témoignage de la reconnaissance nationale. La demande peut être effectuée à partir de 65 ans ou 60 ans sous certaines conditions.

Pour clore cette année 2025, je vous souhaite, au nom des anciens combattants de la commune de passer dans les meilleures conditions possibles les fêtes de fin d'année en famille et vous adressent mes vœux les plus sincères et amicaux pour l'année 2026.



Bernard CUBEL



le Bleuet de France





Nouvelle année, nouveau Président. Je succède donc à Jean-Pierre DARNAUD à qui j'adresse toute ma sympathie.

Je voudrais tout d'abord remercier tous les propriétaires terriens qui, sans eux, notre loisir ne pourrait exister. Nous avons le plaisir de vous faire savoir que nous avons, enfin, trouvé un local pour les chasseurs, qui se situe à « PLEHAUT » à l'ancienne station de pompage.

Je voudrais remercier également tous les membres et chasseurs pour l'aboutissement de ce projet ainsi que la Commune pour son aide.

De plus en plus nous faisons face à une recrudescence de sangliers et cela entraîne beaucoup de dégâts dans les récoltes. Si vous en voyez, merci de nous le signaler pour que l'on puisse agir au plus vite.

Les membres et chasseurs de la société de chasse se joignent à moi pour vous souhaiter à tous une bonne année 2025, santé et bonheur.

Le Président,
Daniel ZADRO

06 03 37 68 89

La réunion Comité des Fêtes du 5/12/25

Une vingtaine de personnes étaient réunies à la salle des fêtes ce vendredi soir.

Le Comité des Fêtes était en sommeil depuis quelques années. Le conseil municipal avait pris le relais ou l'intérim.

Joël FALIPPOU est à l'origine de la reprise du Comité des fêtes, Crystal GUICHARD et Sylvie MARTIN s'étaient proposées pour faire partie du bureau - bureau qui s'est étoffé avec des candidatures d'adjointes bienvenues !

L'assemblée réunie a voté à l'unanimité pour :

Joël FALIPPOU président du comité
Crystal GUICHARD, trésorière
Sylvie Martin, secrétaire.
Clara BARBERO, vice-présidente
Mickaëlla THURETTE, trésorière-adjointe
Juliette LARRIVIERE, secrétaire-adjointe.

Les demandes de l'assemblée, concernant les futures animations du comité sont :

- Fête du village, bals, repas, inter-villages, karaoké, chasse au trésor, Beach volley, soirées, animations à la salle des fêtes pour attirer les personnes extérieures au village. En hiver faire une/animation(s) pour attirer tous les publics.
- Partenariat avec les autres associations du village, le comité se veut fédérateur.

Les moyens de communication envisagés pour les activités du comité : une page Facebook, une page Instagram, un site. Une page WhatsApp pour les membres du comité (ouverte à toute personne intéressée) et une page WhatsApp dédiée aux membres du bureau.

Une adresse mail devra être créée.

Dans un premier temps le mail de la Mairie sera utilisé pour communiquer avec les administrés.

Dans l'assemblée, des personnes se sont proposées pour aider lors de manifestations.

Toute aide sera la bienvenue !



Atelier « Les petites mains »

Couture, tricot, broderie, point de croix ...

Nous vous attendons chaque lundi pour partager un moment de détente et de rire

Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2026

Contact : Madame BALIX 07 70 33 68 70



Armagnaquarelle

Depuis plusieurs années l'association « Armagnaquarelle » propose des ateliers de peinture à l'aquarelle, les jeudis après-midi, dans la Maison des associations.

Les séances se déroulent de 14h00 à 17h00. Elles sont animées par Carole JOUBIN, qui montre et enseigne la technique en proposant des sujets variés. Le thème change à chaque fois : on crée des natures mortes, des paysages, des personnages, des fleurs etc...

Chacun peint le motif proposé et progresse à son rythme.

Les séances se passent dans la bonne humeur, le but étant de progresser mais aussi de passer un bon moment.

Pour plus de précisions,

n'hésitez pas à contacter Carole, peintre aquarelliste et animatrice, au 06 07 53 24 17.



Que s'est-il passé au 39 route de Condom en 2025 ?

Les journées de chantier ont encore réuni plusieurs bénévoles dans la maison principale, pour continuer de réhabiliter quelques espaces.

Toute l'installation électrique a été refaite grâce à l'expertise de Ange, bénévole à LA POUTGERIE et président de l'association KABART. Nous avons doublé quelques cloisons (isolation phonique + placo plâtre). En plomberie nous avons installé un évier au rez-de-chaussée et préparé l'installation de toilettes PMR dans l'atelier.

Nous avons bien avancé cette année, mais il reste encore beaucoup à faire !!!

Au mois de mars, CIRCA est venu s'installer dans nos locaux pour la présentation du spectacle de Bibeu et Humphrey. Le rez-de-chaussée s'est transformé en salon et l'équipe de CIRCA a offert un lunch à tous les participants à la suite du spectacle. La jauge était complète ! Merci à CIRCA de contribuer à faire connaître LA POUTGERIE !



Le 6 avril, date mémorable, l'émission Échappées Belles s'est invitée à LA POUTGERIE en proposant d'inclure le Collectif Tarabiscoté et LA POUTGERIE dans leur reportage sur le Gers.

Le Collectif Tarabiscoté a présenté son spectacle « Les Arnachés », pour l'occasion. Une belle journée ensoleillée qui a vu affluer une bonne centaine de personnes sur l'esplanade enherbée du tiers-lieu, pour apprécier le talent de Josian et Matthieu, artistes circassiens du Collectif Tarabiscoté.



En Avril, Sylvie a proposé une session de formation de deux journées, pour une quinzaine de participants, sur le thème de la comptabilité analytique, en direction des associations. La formation était gratuite pour les associations, grâce à un financement du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative).

Suite à cette session, plusieurs personnes ont été accompagnées gratuitement et plus individuellement par Sylvie dans le cadre du service Guid'Asso, sur leurs besoins spécifiques en comptabilité, dans le but de favoriser leur autonomie dans la gestion de leur structure associative



En avril encore, deux journées Portes ouvertes !

L'équipe de la Poutgerie a travaillé sur l'aménagement des locaux du tiers-lieu pour en faire un espace animé à visiter selon son gré, en suivant le fil rouge sur le sol, pour découvrir toutes les potentialités de ce lieu et les acteurs qui y sont déjà installés.



Une de ces deux journées Portes ouvertes a donné lieu à une rencontre spécifique avec les partenaires de LA POUTGERIE, pour aborder ensemble les possibilités de financements pour la réhabilitation de la grange, qui deviendra sous peu une salle polyvalente à dominance artistique. Le Collectif Tarabiscoté y installera son école de cirque, et les autres associations pourront l'utiliser pour différentes manifestations ou résidences artistiques.



En juin, LA POUTGERIE a souhaité apporter sa contribution à la fête du village. Nous avons organisé une soirée conviviale sur l'esplanade enherbée, avec un repas partagé au gré de la musique de l'orgue de barbarie tournée par Philippe CHAPET, qui venait de l'Ariège pour l'occasion. Belle soirée pour la fête de la musique !



Le début du mois de juillet a accueilli les assemblées générales du Collectif Tarabiscoté, de la Maison Artésage et de LA POUTGERIE, suivies du premier festival de cirque de SAINT JEAN POUTGE, organisé par le Collectif Tarabiscoté.

La première édition du festival des Soirs du Poutge a réalisé près de 700 entrées sur la semaine du 8 au 12 juillet. Cinq jours de spectacles, cirque, danse, musique, chants, avec aussi les jeux de Atitétoca et les baptêmes de trapèze volant !!!





Courant juillet, Elodie TERZARIOL a dispensé une formation de deux journées sur le thème de l'utilisation des réseaux sociaux, à l'initiative de l'association Armagnaquarelle.



En novembre, de retour de vacances, les troupes se remobilisent autour du projet de La rénovation de la grange, LA POUTGERIE et la mairie unissent leurs efforts pour voir aboutir ce projet, avec le soutien de la communauté d'agglomération du Grand Auch. Une réunion des partenaires financiers se déroule le 20 novembre. La mairie portera les travaux en tant que propriétaire des locaux. Des demandes de financements DETR (Etat) et LEADER (Europe) sont en cours. Si tout va bien, les travaux pourraient voir le jour courant 2026.

Fin novembre, une nouvelle formation de trois journées sur la production de spectacle vivant est menée par Lucie, chargée de production et d'administration du Collectif Tarabiscoté, auprès d'une dizaine de personnes. Là encore un financement FDVA est intervenu, pour que la session soit accessible à un prix très réduit (10€/jour) pour tous les participants



Soyez curieux ! Venez nous voir !
 Nous vous souhaitons de très belles fêtes et une bonne année 2026.
 Au plaisir d'échanger avec vous prochainement.

Pour l'association LA POUTGERIE

Sylvie : 06 32 47 46 26
 dialectic32@gmail.com

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Municipales 2026 :

Le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1 000 habitants

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Harmoniser le mode de scrutin

La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- Harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- Renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;
- Répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions encours de mandat augmentent.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter /supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu **une exception pour les listes candidates**. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires. Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

	Moins de 100 hab.	De 100 à 499 hab.	De 500 à 999 hab.
Effectif légal du conseil municipal	7	11	15
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 5 candidats et au maximum 9 candidats	Au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats	Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats

Maprocuration : votre procuration électorale désormais 100% en ligne

À l'approche des élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2026, le ministère de l'Intérieur généralise à tous les scrutins la possibilité d'établir et de résilier de façon entièrement dématérialisée sa procuration, grâce à l'usage de l'identité numérique France Identité.

MAIRIE DE SAINT-JEAN-POUTGE
05 62 64 62 76



<https://www.saint-jean-poutge.fr/>



Pour recevoir les infos en direct, transmettez-nous votre adresse e-mail à

mairie-st.jean.poutge@wanadoo.fr

